

ANNEXE au R.O.I. - Obligations et sanctions financières

ECHEANCIER DES FACTURES ET PROVISIONS – Septembre 2026

DATE	DESCRIPTIF	MONTANT	ECHEANCE
Fin mai - juin	Équipe : droit d'inscription annuel:	25 €	A.G. juin
	acompte nouvelle saison:	50 €	
	Nouvelle équipe : garantie bloquée :	100 €	
Début Octobre Facture n°1	facturation membres Actifs et Non Actifs + régularisation n°2 (nv joueurs, forfaits, cartes, reports, retards...) de février à juin de la saison précédente + déduction acompte 50€	variable	30j date facture
Affiliation d'un membre	De septembre jusqu'au 30 septembre	15€/ membre	
	Du 1 octobre jusqu'au 31 janvier	20€/ membre	
	Ensuite, une affiliation = une désaffiliation	20€/ membre	
début décembre Facture n°2	facturation 1ère provision	180 €	30j date facture
début février Facture n°3	facturation 2ème provision + 1ère régularisation (nv joueurs, forfaits, cartes, reports, retards...)	180 € variable	30j date facture
début mai Facture n°4	facturation 3ème provision	180 €	30j date facture

NOTE: L' affiliation des membres comprend l'assurance obligatoire OMNIUM (7 €).
Pour les membres inscrits dans 2 équipes la prime d'assurance sera facturé 3,50€ pour chaque équipe.

FORFAITS ET AMENDES -- toutes catégories – Septembre 2026

FF Administratifs	1er forfait	30 €
	2ème forfait	40 €
	3ème forfait	50 €
FF Sportifs	1er forfait	35 €
	2ème forfait	50 €
	3ème forfait (= OUT)	100 €
	Si annoncé après le jeudi soir qui précède la match (forfait tardif) => majoration en plus du forfait de	20€
Absence A.G.	Sans excuse ni procuration	50 €
AG	Absence d'un candidat pour une des trois commissions	50 €
Cartes	Jaunes	10 €
	Rouges	20 €
Report payant	Hors permutation ou report d'une dernière heure	30 €
Retard/Suspension	Par suspension administrative (max 2)	15 €
arbitrage	Quota de minimum 8 matchs à arbitrer non respecté + 20€ par match manquant à partir du 2ième	50 €